



FORMATION INTERNATIONALE

LES 16 PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CONFÉRENCE

- 1 **“Je te montrerai ma Foi par mes oeuvres”** (Saint Jacques 2, 18). C’est en 1833, qu’un groupe de jeunes étudiants, parmi lesquels le Bienheureux Ozanam, crée à Paris la première Conférence de Charité, visant à la sanctification de ses membres par la pratique des œuvres de miséricorde.
- 2 Fidèle aux intuitions de ce premier groupe, la conférence demeure aujourd’hui « *une communauté de foi, de prière et d’action* ». (Règle, art 3.3). La Société de Saint-Vincent de Paul se définit aujourd’hui comme « *un réseau d’amis qui cherchent à se sanctifier par le service des pauvres et la défense de la justice sociale* » (assemblée internationale de juin 2017).
- 3 Elle est composée de fidèles laïcs, hommes et femmes, enfants et adolescents, jeunes et aînés de toutes conditions et de toutes cultures.
- 4 Constituée de Catholiques, la Conférence est cependant ouverte à toute personne de bonne volonté. Le Président, le Vice-Président et le Conseiller spirituel doivent néanmoins toujours être Catholiques (Règle art. 6.4 et 6.5).
- 5 La Conférence est autonome vis-à-vis de l’Eglise. Cependant, aucune de ses activités ne doit être contraire à l’enseignement de l’Eglise en matière de foi, de doctrine et de morale. (Règle art. 5.3°).
- 6 La Conférence est rattachée au Conseil le plus proche qui représente le lien d’unité avec la structure de la Société.
- 7 Les Conférences se différencient les unes des autres par le nom qu’elles choisissent de porter. Ce peut être celui d’un/d’une saint(e) ou bien celui d’un vocable accepté par l’Eglise Catholique.



FORMATION INTERNATIONALE

- 8 L'activité de la Conférence comporte 3 aspects (Règle art.2.2) :
1. Le service des plus démunis, traditionnellement la visite à domicile et la relation personnelle avec celui qui souffre. Cette relation peut s'établir dans le cadre de la visite à domicile mais aussi en tous lieux où se trouve celui qui est dans l'épreuve : dans la rue, à l'hôpital, dans un foyer, lors de rencontre fortuite. Ce qui est important dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ce qui fait son charisme propre, c'est cette relation de personne à personne, l'écoute, la capacité à éprouver la souffrance de l'autre.
Ce service est l'expression de la Foi Chrétienne, vécue de manière concrète.
 2. La vie de prière.
 3. La vie fraternelle en communauté au sein de la Conférence.
- 9 Les activités caritatives de la Conférence sont l'occasion d'une rencontre personnelle avec les plus démunis en qui elle reconnaît le Christ souffrant (Règle art.1.8). « *Les pauvres sont nos maîtres et Seigneurs* » disait st Vincent de Paul.
- 10 Aucune œuvre de Charité n'est étrangère à la Conférence qui est appelée à soulager non seulement la misère matérielle mais aussi la misère spirituelle et morale (art.1.3).
- 11 La Conférence se réunit normalement chaque semaine ou au moins tous les quinze jours (art.3.3.1).
- 12 Les réunions de la Conférence se caractérisent par :
- la simplicité, l'amitié, la joie et la fraternité des relations entre Confrères;
 - un sens de la communauté et du partage dans un esprit de pauvreté ;
 - le dialogue et la collégialité des décisions.
- 13 Les valeurs vécues au quotidien par les membres dans leur travail Vincentien sont : service, spiritualité, humilité et charité.
- 14 Les personnes membres de la Société et chargées de la direction des Conseils, Conférences, œuvres spécialisées, Commissions ou tout autres services de la Société de Saint-Vincent-de-Paul doivent participer aux activités de la Conférence.
- 15 La Conférence est autonome dans la gestion des ressources dont elle dispose et dans l'administration de ses activités. Son seul souci doit être de discerner la meilleure solution pour ceux qu'elle sert matériellement et spirituellement.
- 16 La Conférence est unie aux Conférences du monde entier, avec lesquelles elle partage un même esprit et une même spiritualité définis par la Règle. La Société représente une seule et unique Communauté d'amis à travers le monde (art.3.3)